

La vulnérabilité vis-à-vis d'autres personnes : leçons pour les interventions contre la pauvreté

Tom DE HERDT¹ et Ben D'EXELLE²

En définissant le développement en termes de domination du hasard et des circonstances par les individus, Amartya Sen - suivant Marx - place aussi *la vulnérabilité* au centre de ses préoccupations : « *en fin de compte le processus de développement économique doit être concerné par ce que les gens savent ou ne savent pas faire, c'est-à-dire s'ils peuvent vivre longtemps, échapper à la morbidité évitable, être bien nourris, être capables de lire, d'écrire et de communiquer, de participer à la recherche littéraire et scientifique et ainsi de suite. Cela consiste, selon les termes de Marx, 'à remplacer la domination des circonstances et du hasard sur les individus par la domination des individus sur le hasard et les circonstances'* » (Sen, 1983, p. 754).

C'est sur cette base que Sen a développé son approche des « capacités », en tant que façon d'intégrer cette préoccupation. Ajoutons immédiatement que nous considérons l'ambition de pouvoir vraiment réaliser, un jour, la domination du hasard et des circonstances par l'individu, comme *utopique*. Dès lors que les personnes sont incapables de prévoir le futur aussi clairement qu'elles le voudraient, il n'existe aucune façon de dominer un jour *le hasard*. Quel que soit leur statut nutritionnel, leur niveau littéraire et leur capacité à échapper à la morbidité évitable, la chance ou la malchance *tout court* restent des facteurs importants déterminant les capacités et les réalisations de ces personnes. En effet, plus on imagine se rapprocher de l'idéal de liberté de Marx, plus il est clair que la « malchance » continuera à jouer un rôle dans la vie de tout un chacun.

En conséquence, il paraît plus judicieux de considérer le processus du développement comme étant concerné par les *circonstances*, c'est-à-dire, par toute *autre* contrainte systématique *que* la malchance sur les capacités individuelles. Ceci correspond d'ailleurs à la façon dont les praticiens du développement humain opèrent. Ils travaillent par exemple avec le pourcentage des malnutris et la façon dont cet indicateur évolue dans le temps et l'espace, en tentant d'expliquer les différences face à *la chance* d'être malnutris par des différences de contexte social. Ils travaillent par exemple aussi avec l'espérance de vie, c'est-à-dire une mesure de l'âge qu'un individu peut statistiquement espérer atteindre,

¹ Tom De Herdt est professeur à l'Institut de Politique et de Gestion du Développement (IOB) de l'Université d'Anvers (tom.deherdt@ua.ac.be).

² Ben D'Exelle est chercheur à l'Institut de Politique et de Gestion du Développement (IOB) de l'Université d'Anvers (ben.dexelle@ua.ac.be).

tenant compte de ce que nous savons des catégories à risque auxquelles lui ou elle appartient.

Nous ne nions pas que cette façon de considérer le développement est innovante et plus pertinente si on la compare à la simple mesure de revenu pour conceptualiser la pauvreté et le bien-être. Cependant, il est en même temps évident que tant que nous mesurons le développement en termes de probabilités statistiques, au niveau *individuel* les personnes ne dominent *pas* le hasard. Les indicateurs du développement humain ne mesurent pas la capacité *effective* à vivre une vie longue et saine; ils ne mesurent que sa probabilité. Cette façon d'opérationnaliser l'approche des capacités ne prend donc pas en compte la vulnérabilité fondamentale expérimentée par chaque être humain.

De manière similaire, il y a des approches qui voient la vulnérabilité comme une situation préalable à la pauvreté (Dubois & Rousseau, 2001), ou comme une zone intermédiaire entre l'inclusion et l'exclusion (Castel, 1995): le problème ne se trouve dès lors pas dans la situation de vulnérabilité elle-même mais plutôt dans la pauvreté ou l'exclusion qu'elle risque d'emmener. Mais une situation de vulnérabilité doit aussi être comprise comme problématique *en soi*: dans ce sens nous nous rangeons derrière l'objectif de Sen et Marx, de remplacer la domination du hasard sur les individus³ par la domination des individus sur le hasard. La proposition de la Banque Mondiale (2000) d'inclure la vulnérabilité comme une des trois grandes dimensions de la pauvreté va dans le même sens, même si ensuite on met l'accent plutôt sur l'impact des risques sur la pauvreté en termes d'opportunités et de pouvoir politique que sur l'importance intrinsèque de la vulnérabilité.

Mais il y a une autre raison pour laquelle l'approche usuelle du développement humain nous semble devoir être amendée : les personnes sont vulnérables non seulement vis-à-vis de la « nature », mais aussi vis-à-vis des autres. En effet, du point de vue éthique on peut défendre que la vulnérabilité issue des contingences naturelles « *n'est ni juste ni injuste... ce ne sont que des données naturelles. Ce qui est juste ou injuste est la façon dont les institutions traitent ces données* » (Rawls, 1999, p. 87). De même « *la nature des choses ne nous affole pas, seulement la mauvaise volonté le fait* » disait Rousseau. Les personnes seront ainsi prêtes à accepter une inégalité criante, certes jusqu'à une certaine limite, si elles sont convaincues que leur situation est due à la malchance plutôt qu'à l'action d'autres personnes. De ce point de vue, un discours sur la vulnérabilité vis-à-vis de la nature qui ignore la vulnérabilité vis-à-vis des autres peut renforcer l'ordre social et contribuer à la reproduction de la pauvreté.

De plus, au sein d'une société au sein de laquelle on s'évertue à protéger les gens des circonstances défavorables, on court le risque de remplacer la vulnérabilité vis-à-vis de la « nature » par celle vis-à-vis des autres. Cohen parle

³ Cette définition de vulnérabilité reprend l'essentiel de la définition de Dubois et Rousseau : *"vulnerable people are people at risk. This means that if a risk occurs and is transformed into a dramatic event, they have a great probability of seeing their situation worsen in terms of level of living (...) or standards of living (...)"* (Dubois et Rousseau, 2001, p. 4).

ici de la *vulnérabilité relationnelle*, qu'elle analyse par exemple sur la base d'entretiens avec des personnes âgées, ajoutant que : « *plutôt que de se faire aider, beaucoup de personnes âgées préfèrent s'effacer. Dans le cas inverse, elles sont souvent "diminuées"* » (Cohen, 2003, p. 15). Est-ce seulement un jeu sans gain ni perte, ou y a-t-il remplacement d'une vulnérabilité par une autre ?

Afin de répondre à une telle question, il est nécessaire d'étudier différentes littératures (section 1). En philosophie politique anglo-saxonne, les concepts d'interférence et de volonté arbitraire nous permettent de mieux cerner l'idée de la vulnérabilité vis-à-vis des autres. Y est notamment introduite une distinction entre la dépendance et la domination. Un courant plutôt « libéral » voit l'interférence et donc la dépendance des *actions* d'autrui comme le nœud du problème. Pour un courant qui se veut « républicain », cette dépendance n'est pas problématique *en soi* : même en situation de dépendance vis-à-vis d'autres personnes, on peut toujours dire que l'Homme domine sa situation aussi longtemps que c'est sa propre volonté, et non celle des autres, *qui guide l'action des autres*. La théorie des jeux fournit un cadre d'analyse qui nous permet de poursuivre le débat, sur la base de cas concrets d'interventions de développement (section 2). Mais si cette approche est utile pour formaliser la structure sous-jacente d'une situation, elle est beaucoup moins éclairante au moment de rendre compte des divergences dans les perceptions et les sentiments des acteurs sociaux (section 3). Ces limites nous conduisent à proposer une vision en termes « d'écologie des jeux » (section 4).

1. L'INTERFÉRENCE ARBITRAIRE

Étant donné le caractère fondamentalement social de la vie humaine, l'interférence d'une personne dans la vie des autres est autant inévitable que nécessaire. Mais toute la question est de savoir si la dépendance implique immédiatement la domination d'une personne sur une autre. Dans le domaine du développement on entend parfois cet argument : il est alors dit que l'aide au développement est essentiellement inopérante (Long, 2001), humiliante (Nussbaum, 2003, p. 61) et auto-contradictoire puisqu'il s'agit d'aider les autres à s'aider eux-mêmes (Ellerman, 2005). Une dernière manifestation de cette argument revisite le dilemme du Samaritain, dont les bonnes intentions - aider l'autre - se heurtent à l'intérêt qu'a ce dernier de dissimuler l'information et d'entreprendre des actions qui vont à l'encontre d'une aide efficace (Buchanan, 1975 ; Gibson et. al., 2005). D'une certaine manière, ces assertions peuvent conduire au rejet de *toute* interférence dans la vie des autres. Plus particulièrement, en supprimant toute aide au développement, on résout les dilemmes supposés inhérents à la relation d'aide (Leeson, à paraître). Mais nous ne pensons pas que cet argument soit un bon point de départ.

En effet, la fin de la relation d'aide ne garantit en rien celle de la situation de départ, une situation caractérisée par des inégalités de chances et par une volonté de protéger les vulnérables. Beaucoup de théories éthiques font de l'égalité leur priorité, mais ce que nous cherchons ici est une théorie éthique

applicable à des situations *d'inégalité*. Diverses questions se posent alors. Peut-on parler de traitement *juste* dans des situations profondément marquées par l'inégalité ? Dans les cas où l'une des parties est vulnérable, quelles sont les possibilités pour l'autre partie de l'aider à s'en sortir d'une façon non dominante ? Est-il possible de protéger les gens du « hasard » et des « circonstances » sans les rendre socialement vulnérables vis-à-vis des protecteurs eux-mêmes ?

La tradition républicaine en philosophie politique peut sans doute nous apporter des éléments de réponse. Nous nous inspirons ici surtout des travaux de Philip Pettit (Pettit, 1997, 2001 ; Richardson, 2006). Selon le républicanisme, ce n'est pas l'interférence mais plutôt la domination qui est problématique. La définition de domination utilisée ne diffère guère de la définition de *Herrschaft* de Max Weber, c'est-à-dire « *la chance pour un commandement de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus* » (cité dans Boudon et Bourricaud, 1982, p. 193). Cette définition met l'accent non seulement sur la relation asymétrique entre les deux parties, mais aussi sur le fait que la partie supérieure sait souvent imposer sa volonté sur d'autres. Par contre, une personne est libre dans le sens de non dominée, quand elle peut voir *sa propre volonté, et non celle d'un autre* transparaître dans les arrangements sociaux dans lesquels elle est impliquée.

Dès lors, l'interférence n'est pas tant un problème qu'une situation particulière. Il est possible ici de faire référence à la notion de liberté effective d'Amartya Sen : « *dans des situations où l'on doit dépendre de la décision des autres pour faire avancer son bien-être, d'autres devraient choisir ce que l'on aurait choisi si l'on avait eu le choix* » (Sen, 1992, p. 67 ; voir également Sen, 2002, p. 397). L'interférence commence à devenir problématique à partir du moment où elle peut être qualifiée d'*arbitraire*, c'est-à-dire quand elle dépend uniquement de la bonne ou mauvaise volonté du détenteur du pouvoir. Nous devons ici être attentifs à différents « *faux positifs* ». Il se peut ainsi que la protection dont je bénéficie dépende juste de la bonne volonté d'autrui - et non de la mienne. Dans un tel cas, je continue à être dans une situation de domination. Même si je ne suis pas *effectivement* exploité, je reste soumis à la volonté arbitraire d'autrui. Une légère variante de cette situation est que la personne réussisse, par *ruse et tricherie*, à créer les conditions requises pour obtenir la protection. Pettit va dans ce sens, citant l'une des premières féministes analysant la ruse et la tricherie comme une conséquence logique de la domination : « *il est vain d'attendre de la vertu des femmes jusqu'au moment où elles sont, à certains degrés, indépendantes d'un homme ; de même qu'il est vain d'espérer force et affection naturelle, qui en feraient de bonnes femmes et mères. Tant qu'elles sont complètement dépendantes de leurs maris, elles seront rusées, mesquines et égoïstes* » (Mary Wollstonecraft, citée dans Pettit, 1997, p. 61). De la sorte, la personne manipule la volonté arbitraire de l'autre plutôt que d'imposer sa propre volonté, et, pour cette raison, la situation reste intrinsèquement la même. Elle confirme sa soumission à un autre afin d'obtenir sa protection. Elle brade sa propre capacité d'agir et augmente sa vulnérabilité vis-à-vis de l'autre en échange d'une protection face à un certain risque extérieur.

Pour la même raison, et comme déjà souligné par Weber, Pettit hésite à reconnaître le *consentement réel* du dépendant comme une garantie suffisante contre l'arbitraire. Le consentement réel n'est ni suffisant ni nécessaire car, pour commencer, il nierait la situation de domination. La domination peut être construite sur l'ignorance du dominé, de sorte que « *des privations socialement sanctionnées peuvent sembler n'être pas plus qu'une situation humaine normale* » (Sen, 2002, p. 80). D'autre part, les dominés *eux-mêmes* ne sont pas capables de définir d'une façon honnête une "bonne" ou "mauvaise" interférence parce qu'ils risqueraient de perdre une protection réelle.

Dans son étude sur la façon dont l'État peut interférer dans la vie de ces citoyens sans être arbitraire, Pettit suggère la possibilité de la contestation comme alternative au consentement : « *ce qui est requis pour le non arbitraire dans l'exercice d'un certain pouvoir n'est pas le consentement réel à cette sorte de pouvoir mais la possibilité permanente de le contester effectivement... il doit toujours être possible pour les gens dans la société, peu importe la place qu'ils occupent, de contester l'hypothèse que les lignes directrices et les idées sont réellement partagées, et si le défi se révèle pertinent, de modifier le modèle d'activité de l'Etat* » (Pettit, 1997, p. 63). Au-delà de la voix dominante et de la voix des soumis, Pettit pense que, pour qu'un acte soit non arbitraire, il doit être raisonné dans un dialogue où tous savent participer. Ainsi avance-t-il un critère de procédure essentiel qui garantit à tous, dans n'importe quelle position, de garder un *contrôle discursif* : aussi longtemps qu'une personne maintient une capacité effective à entrer dans une relation qui permet l'exercice d'une influence discursive mutuelle, elle reste essentiellement libre et responsable pour soi-même (Pettit, 2001, pp. 70-71). Remarquons que le fait d'être sous l'influence d'autres dans la formation de ses opinions n'est pas en soi préjudiciable, et que cela constitue un élément essentiel de la participation dans un dialogue.

Toutefois, ajoutons que dans la tradition républicaine, la domination est un phénomène *local* dans la mesure où les caractéristiques transformant une relation en un rapport de domination sont localement spécifiques. Pettit souligne pourtant que la spécificité locale ne doit pas être considérée comme une acceptation de l'idée qu'à la fin, chaque définition d'une interférence arbitraire serait socialement ou culturellement relative ou subjective. Et ce d'abord car la discussion ne porte pas sur des valeurs mais sur des faits (Pettit, 1997, p. 59) : qu'est-ce que l'interférence ? Qu'est-ce que l'interférence arbitraire ? De plus, les arguments à propos de ces faits doivent être convaincants pour toutes les parties concernées (« peu importe la place qu'ils occupent »).

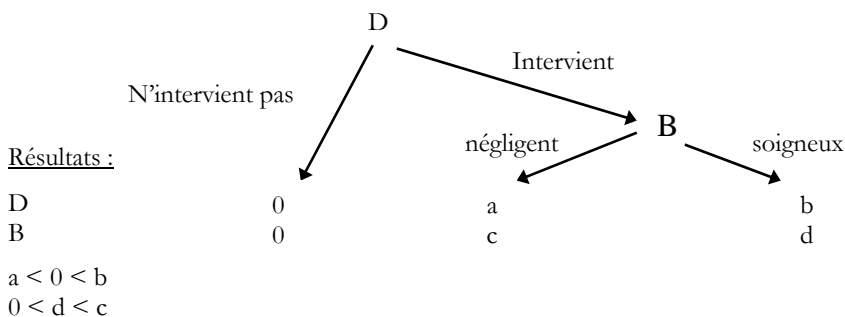
Cependant, si nous appliquons cette idée à la discussion sur la pertinence de l'aide au développement, le problème réside dans la possibilité que les personnes, au long de la chaîne de l'aide, aient des idées très divergentes sur ce qui constitue un risque et justifie l'interférence, ou sur les situations où les gens se sentent vraiment protégés. La chaîne d'aide ne constitue-t-elle pas inévitablement un lien entre différentes conceptions du monde ? Et même s'il y a un consensus quant à l'objectif de protéger les faibles, est-il possible de

s'attendre à ce que ce but soit rendu opérationnel d'une façon satisfaisante pour chaque partie impliquée dans le processus ?

2. EXPLOITER LA CONFIANCE

Concrétisons le problème de l'aide par une formulation dans les termes de la théorie des jeux (schéma n°1). Nous commençons par l'application du Jeu de la Confiance (JC) (Dasgupta, 1988) aux interactions stratégiques entre les donateurs et les bénéficiaires dans la chaîne d'aide. Le Donateur (D) s'attache à une action particulière, qui est elle-même basée sur la confiance dans un comportement particulier du Bénéficiaire (B) en réponse aux actions de D. Il est évident que « *faire confiance à un comportement implique que l'on se rende soi-même vulnérable à l'exploitation par d'autres... Un agent confiant accepte cette vulnérabilité parce qu'il ou elle s'attend à ce que l'autre, plutôt que d'exploiter sa vulnérabilité, répondra positivement au fait qu'il ou elle lui a fait confiance, c'est-à-dire qu'il lui rendra la pareille* » (Barr, 2004, p. 306). Pour illustrer ceci, nous proposons une citation d'un représentant de *Médecins Sans Frontières* qui décrit la relation entre un centre de santé distribuant de la nourriture et la famille d'un enfant malnutri : « *les programmes de nutrition supplémentaire devraient être considérés comme étant basés sur un contrat tacite entre la famille du bénéficiaire et les centres. Ce contrat stipule que les centres devraient se consacrer au suivi de chaque enfant et fournir de la nourriture à intervalles réguliers, en échange du soin et du dévouement régulier de la famille à la santé de l'enfant (nourrir un malnutri exige du temps et de la patience). Il est dès lors assez compréhensible que, dans le cas de familles marginalisées, ce contrat ne soit pas honoré* » (Vautier, 1995, p. 10, traduction des auteurs).

Schéma 1 : Jeu de confiance entre Donateur et Bénéficiaire d'aide alimentaire



Pour le Donateur, offrir un paquet alimentaire est plus intéressant que de ne *pas* en offrir un, mais seulement s'il peut faire confiance aux bénéficiaires, c'est-à-dire s'il pense que ceux-ci rempliront leur part du contrat, à savoir faire un effort pour que leurs enfants soient guéris aussi vite que possible.

Maintenant, tant que $d < c$, le problème sera que le bénéficiaire optera pour la négligence au lieu d'être soigneux. En agissant d'une façon négligente, il(elle) sera en effet plus longtemps bénéficiaire du programme de nutrition et de cette

façon, il(elle) complètera son revenu de ménage avec un apport substantiel d'un paquet de nourriture. Selon Vautier, ceci est le cas pour celles qu'elle appelle les familles 'marginales', qui n'ont d'autre option pour assurer leur survie que de s'intégrer dans une chaîne d'aide alimentaire.

Pour d'autres familles, nous pouvons espérer que $d > c$, de sorte que, bien que les familles fassent preuve de négligence, des bénéfices matériels additionnels neutraliseraient au moins partiellement le coût du sentiment de culpabilité et de honte de ne pas être capable de s'occuper de ses propres enfants et de ne pas honorer le 'contrat tacite' avec le centre de santé, un coût qui peut être intégré dans le schéma en le déduisant de c de sorte que $c < d$.

Cette représentation est intéressante car elle présente le donateur comme la partie vulnérable, et le bénéficiaire de l'aide comme la partie potentiellement dominante du partenariat. C'est la même vulnérabilité qui met le fameux Samaritain dans un dilemme : s'il aide, rien ne change, et s'il n'aide pas, rien ne change non plus. Certes, cette analyse se concentre uniquement sur une partie des interactions composant la chaîne d'aide. On pourrait par exemple aussi examiner l'interaction entre le responsable et l'enfant malnutri - *objectivement* l'élément le plus vulnérable dans la chaîne. Une analyse de l'interaction entre donateur et bénéficiaire met en lumière que dans n'importe quel cas, la relation d'aide semble stimuler un comportement négligent de la part du représentant, affaiblissant potentiellement encore plus la position de l'enfant.

Ce schéma peut aussi s'appliquer à d'autres sortes d'aides. Ailleurs, nous avons déployé ce modèle pour analyser l'interaction entre un programme de micro-financement et ses clients (D'Exelle & De Herdt, 2005). Ce programme doit prendre le risque que les clients, après qu'un prêt leur ait été consenti, ne remboursent pas. Et à première vue, les clients sont en effet tentés à court terme de ne *pas* rembourser leur prêt ($d < c$). Néanmoins, la possibilité d'avoir accès à des crédits futurs chez le même financier fait partie des éléments qui les motivent à rembourser. Dans ce sens, d doit être remplacé par une série indéterminée de petits bénéfices (escomptés) sur des prêts futurs, qui pourraient éventuellement pousser d au-delà du gain à court terme si on ne rembourse pas. Il faut souligner ici que cela implique une interaction de confiance *répétée*, ainsi qu'une vulnérabilité additionnelle en sens inverse, c'est-à-dire du client vis-à-vis de la volonté du financier : des clients avec un besoin financier permanent remboursent dans l'hypothèse que cela amènera le programme à fournir un financement supplémentaire. Cependant, le programme peut toujours décider unilatéralement de refuser celui-ci.

3. QUERELLES DISCURSIVES

Bien que cette manière de présenter la relation d'aide nous permette de déterminer les conditions dans lesquelles la mauvaise volonté peut la contrarier, elle établit aussi un prisme qui filtre certains aspects de la réalité tout en ignorant d'autres. Plus particulièrement, la plupart des expériences structurées vont se limiter à un ensemble de choix discontinus (séparés) avec un retour

évident dans un jeu pré-spécifié. La vie réelle diffère selon nous de telles situations au moins sous deux aspects.

En premier lieu, beaucoup de situations réelles sont caractérisées par une information ambiguë à propos d'éléments pourtant déterminants pour définir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Ainsi, bien que pour des raisons évidentes les modèles formels de la théorie des jeux utilisent des unités de mesure abstraites pour compter les "contributions" et les "bénéfices", dans des situations de la vie réelle ces unités de mesure peuvent être si différentes qualitativement, que tout essai de les comparer peut être une source de divergences considérables. Considérons l'exemple de la "guerre des sexes" au sein du ménage. Il y a beaucoup moins de désaccords sur le principe de contributions égales des conjoints aux tâches ménagères que sur la façon dont ce principe peut être appliqué : comment les corvées de ménage peuvent-elles être comparées à un travail régulier ? Même la distinction entre "contributions" et "bénéfices" peut faire l'objet d'un débat : "soigner un enfant" n'est-ce pas non plus un bénéfice ? Que dire de la satisfaction professionnelle associée à la plupart des métiers de haut niveau ? En exprimant les gains et les pertes en des termes abstraits, on risque d'évacuer du modèle des perceptions divergentes, qui peuvent être très importantes dans l'explication du comportement, et qui évitent le recours aux explications en termes de "manque de moralité".

En second lieu, en mettant le Samaritain dans la place du vulnérable, on ne semble pas avoir appréhendé l'essentiel de la situation. Si Weber définissait la domination comme la *chance* pour un commandement de trouver obéissance, il reconnaissait déjà qu'elle est toujours fonction d'un consentement de la part des soumis. Bien qu'un commandement dépende dans ce sens de la volonté des soumis, et bien qu'un jour la relation pourrait complètement basculer, les positions de "commandement" et de "soumis" suggèrent bien que la vulnérabilité s'accumule du côté du soumis. Il est donc aussi important de reconnaître la base de cette domination dans le cas d'une relation d'aide. Selon Gibson et al. (2005), il est tout à fait normal que le Samaritain soit confronté à des bénéficiaires opportunistes aussi longtemps que ces bénéficiaires ne reconnaissent pas l'aide comme un *droit*, une tentative pour redresser une injustice qu'ils ont subi dans le passé et qui a mené à la malnutrition de leur enfant. Aussi longtemps que l'aide ne peut pas être "comprise" comme la compensation d'une injustice, il est vain d'attendre une appropriation (*ownership*). Les bénéficiaires « soigneux » sont ceux qui sont en mesure de dire « je suis victime d'une injustice dont je ne suis pas responsable et l'aide me permet de redresser cette situation ». Répétons encore que la notion d'injustice est plus forte que la notion de malchance : elle situe la responsabilité pour la situation auprès d'une autre partie.

Toutefois, le sens donné aux notions de justice, de victime et de responsabilité peut être très divergent selon le contexte local. Il peut y avoir un grand désaccord à propos de la façon dont chaque événement particulier doit être attribué à sa propre action ou à celle d'autres personnes, ou bien encore à « la nature ». Des inégalités qui peuvent être interprétées comme inévitables ou

accidentelles sont acceptées plus facilement. Bowles et Gintis (1999) maintiennent que les citoyens américains ne s'opposent pas tant que cela au système d'assistance parce que cela leur coûterait trop, ni même parce qu'ils ne trouvent pas que « le gouvernement a la responsabilité de prendre en charge les gens qui ne savent pas le faire eux-mêmes ». Dans un sondage NYT/CBS de 1995, il est apparu que les gens qui approuvaient la responsabilité du gouvernement dans ce domaine étaient deux fois plus nombreux que ceux qui la désapprouvaient. Le problème est cependant que les citoyens américains considèrent que les gens vivant réellement de l'assistance ne *méritent* pas une telle aide, car leur situation peut être attribuée, d'une manière ou d'une autre, à leur propre faute. De même, une opposition au système d'assistance basé sur la race peut être liée à une opinion spécifique selon laquelle, en tant que groupe, les « Afro-Américains ne sont pas attachés à l'éthique du travail » (Gilens, 1999). Par contre, une analyse des famines par l'approche de « *entitlements* » (Sen, 1983) a eu pour effet de dé-naturaliser les victimes de ces famines et de les considérer comme le résultat de défauts institutionnels plutôt que des victimes des caprices de la chance. Si donc les débats locaux jouent un rôle crucial dans l'acceptation de revendications et la légitimité d'une relation d'aide, l'élaboration d'un discours alternatif joue un rôle crucial dans l'allègement de la pauvreté⁴.

Pour revenir à l'exemple de la malnutrition, il n'est pas du tout évident que tout le monde partage l'interprétation du comportement des parents des enfants malnutris comme « négligeant ». Toutefois, notre analyse de la malnutrition à Kinshasa a ainsi montré que la malnutrition est presque toujours liée à des (ou à la perception de) causes externes, comme la sorcellerie par exemple (De Herdt, 2003). Un tel discours brouille le lien habituel entre des actions *propres* et les résultats, et par là même l'habituelle répartition des responsabilités vis-à-vis de personnes vulnérables, tels les enfants⁵. Pour cette raison, les Kinois ne font pas immédiatement le rapprochement entre les symptômes de malnutrition et une prise de nourriture déficiente, et ne viennent donc pas tout de suite au centre de santé : ils vont d'abord chez les guérisseurs traditionnels.

Dans le cas du projet de crédit au Nicaragua, la relation entre le programme et ses clients paysans pauvres est marquée par une tension permanente quant à la limite à établir, si le programme assouplit ses conditions, pour obtenir un arrangement correct en cas d'adversité économique. Les programmes de crédit sont réticents à offrir une sorte de service à risques partagés pour les taux de remboursements, ce dont beaucoup de petits paysans ont réellement besoin. Ce problème est apparu clairement lorsque les paysans ont subi le cyclone Mitch : les autorités du programme n'ont procédé qu'à un léger rééchelonnement des dettes (Gomez, 2000), ce que les paysans n'ont pas accepté.

⁴ Nous ne considérons pas "l'information" comme un problème, ni la façon partielle dont les individus la traitent (Babcock & Loewenstein, 1997). La question cruciale est de savoir comment les gens arrivent à partager leur perception de la situation, c'est la raison pour laquelle nous nous concentrons sur le discours en tant que filtre traitant l'information.

⁵ Ceci étant peut-être aussi la raison pour laquelle les gens ont recours à ces discours.

4. ECOLOGIE DES JEUX

Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, la formalisation par la théorie des jeux doit, par nécessité, se concentrer sur les interactions particulières afin de pouvoir isoler leurs effets aussi nettement que possible. En poursuivant la métaphore du jeu, la réalité peut être représentée non pas comme un jeu particulier mais comme une *écologie de jeux*. Ce concept a été proposé par Norton Long, qui avance que « *en partageant un champ territorial commun, les joueurs dans un jeu utilisent les joueurs dans un autre et sont, à leur tour utilisés par eux... Chacun est un pion dans le jeu d'échecs de l'autre, parfois un pion volontaire, mais dans la mesure où les jeux diffèrent avec une autre finalité en vue* » (1958, p. 253). Bien sûr, en compliquant un jeu spécifique on peut en partie essayer de copier des aspects de cette écologie, par exemple en offrant plus d'options, en permettant aux jeux de se répéter, ou en permettant aux joueurs d'en choisir d'autres sur la base d'une série limitée de caractéristiques. Ces ouvertures ont été utiles pour montrer le rôle de l'apprentissage et de la réputation, par exemple. Il est cependant clair que des structures de jeux doivent, par définition, réduire le nombre de joueurs et d'options disponibles, alors que l'écologie des jeux est, par nature, beaucoup plus ouverte. Dans les contextes quotidiens, la façon dont on jouera à un certain jeu est peut-être moins importante que la façon dont on fera son choix parmi un ensemble de jeux et de joueurs disponibles, et la façon dont on s'y prend pour limiter, contraindre les options des autres joueurs. La métaphore de « l'écologie de jeux » doit comprendre la possibilité de participer à des jeux politiques qui débattent, confirment ou transforment les *règles* de certains jeux. De plus, les écologies peuvent évoluer en fonction de modifications à d'autres niveaux, de nouveaux joueurs, de nouvelles technologies, etc. Une description particulièrement imagée est proposée par Thomas Bierschenk : « *l'image que nous devons garder en mémoire est celle d'un jeu d'échecs complexe avec des pions vivants dans lequel il y a plusieurs joueurs. Certains d'entre eux contrôlent bien plus de pions que leurs adversaires sont capables de mettre en jeu. Certains ne sont autorisés à faire que quelques mouvements alors que d'autres peuvent, si cela s'avère nécessaire, modifier les règles à leur avantage. Les buts des joueurs varient autant que leurs mises et leurs risques. Il est probable que certains des participants jouent selon des règles que les autres ignorent. Ils jouent un jeu qui consiste principalement à négocier à propos de règles généralement acceptées mais où, d'autre part, de bonnes tactiques et stratégies comptent également. Comme les ressources dépendent des contextes, un bon joueur peut même transformer une catastrophe à son avantage* » (Bierschenk, 1988, p. 146).

En poursuivant la discussion sur la non dominance dans des contextes décrits par le jeu d'échecs particulier de Bierschenk, nous pouvons mettre l'accent sur le fait que dans les écologies de jeu de la vie réelle, les gens ont toujours la possibilité de refuser, au moins symboliquement, de jouer un jeu dans lequel ils sont coincés dans une position de soumission. C'est la stratégie que Hirschman (1970) appellerait l'option d'*exit*. Mais il ne faut pas, dans le cas contraire, confondre l'acceptation de jouer avec une souscription aux normes sous-jacentes, ce que Pettit appelle *consentement* (ou *loyauté* selon les termes de

Hirschman). Bien que ceci soit impossible dans un laboratoire où les expériences doivent être structurées uniformément, dans les écologies de jeux fondamentalement ouvertes, les gens peuvent d'abord, officiellement, accepter une proposition mais, ensuite, tenter de faire marche arrière afin de redresser la situation. Le caractère ethnographique de cette possibilité a été développé par James Scott (1990) sous le titre de "transcriptions cachées". Scott prétend que les copies cachées sont le résultat "d'humiliations" auxquelles les faibles ont dû faire face. L'humiliation utilisée par Scott est semblable au concept de domination tel que développé ici : « *Le processus même de l'appropriation implique inévitablement des relations sociales systématiques de subordination qui imposent des humiliations du faible de l'une ou l'autre sorte. Ces humiliations font le lit de la colère, de l'indignation, de la frustration, et de l'amertume ravalée qui nourrit la transcription cachée... La résistance ne trouve pas son origine dans la simple appropriation matérielle, mais dans le genre d'humiliations personnelles qui caractérisent cette exploitation* » (Scott, 1990, pp. 111-112).

Le concept de transcription cachée renvoie à notre discussion préalable sur l'effet du seuil à partir duquel les joueurs expérimentaux commencent à rejeter une proposition qui les coince dans une position de soumission. Indubitablement, la domination/humiliation ne peut avoir qu'un contenu local. « *Les sociétés locales sont impliquées dans des querelles discursives permanentes, et des processus de négociation entre acteurs locaux et entre acteurs locaux et externes. Ceci implique que la formation discursive des 'réalités' est un instrument stratégique majeur dans ce combat perpétuel* » (De Herdt et al., 2004). Avancer les arguments d'équité nous fournit alors souvent un alibi fort dans cette formation discursive des réalités. Le jeu 'formel' reflète donc le cadre de référence proposé par l'élite, mais ce n'est pas le seul cadre possible. Les personnes les moins privilégiées peuvent en effet considérer leur situation comme humiliante, mais leur opinion n'est que rarement prise en compte. Souvent on ne leur donne pas l'occasion d'exprimer leur jugement ni d'influer sur les processus locaux de distribution. Dans certains cas, même si on leur donnait l'occasion d'exprimer leur mécontentement, ils refuseraient de le faire par manque de confiance en soi ou par peur d'entrer en conflit ouvert, ce qui pourrait aggraver leur situation (Scott, 1990). Ceci ne veut pas dire qu'ils acceptent leur sort sans autre opposition.

Là où notre conception diffère peut-être de celle de Scott, c'est dans son insistance sur les humiliations en tant que concept objectif, un élément essentiel de ce que cela représente que d'être un être humain. Bien que cela puisse s'avérer exact, c'est l'existence d'un discours alternatif qui permet de définir une situation donnée comme humiliante et de la rattacher à un répertoire d'actions possibles que l'on peut entreprendre. La possibilité d'effacer "l'humiliation" dépendra des différences de force entre les deux acteurs. Plus les différences de force sont grandes, plus les dominés vont moduler leur comportement "sur" scène et "derrière", et la manière dont ils vont exprimer leur opposition ne sera finalement que symbolique. Ainsi, si selon Pettit, une action d'un protecteur doit toujours être contestable, Scott avance lui que les personnes contestent, toujours, mais qu'ils le font dans différentes sphères publiques.

Il est important de reconnaître que les transcriptions “cachées” ne devraient *pas* être conçues comme une sorte de soupape de sécurité, une place où les subordonnés peuvent faire part de leur désaccord, permettant alors de libérer l'énergie qu'ils auraient pu investir dans une opposition au dominateur. Scott considère plutôt les transcriptions cachées comme des espaces sociaux “déjà libérés” de la surveillance de la partie dominante et ainsi comme une infrastructure de base pour une contestation ultérieure. Pour cette raison, l'apparition d'un accord public peut dans beaucoup de cas être trompeuse, nous empêchant de regarder et d'étudier des contradictions plus cachées.

Ceci est bien illustré par notre exemple d'un programme de microfinancement et ses clients paysans au Nicaragua (D'Exelle & De Herdt, 2003). Nous avons précédemment décrit ce cas comme un problème d'interprétation : qui devrait endosser la responsabilité des dégâts causés par le cyclone Mitch ? Le programme de crédit a décidé que cela n'était pas vraiment de sa responsabilité. Comme les gens n'avaient aucun moyen d'influencer les décisions dans un espace public, dans la ligne des suggestions de Scott, une réaction d'opposition cachée a ainsi été provoquée. Dans la transcription cachée de ce mouvement de protestation croissant, les dirigeants ont révélé les grosses dotations que le gouvernement national avait reçues des donateurs internationaux après le cyclone Mitch et qui étaient destinées aux paysans ayant subi des pertes. Bien que le programme spécifique de crédit ne recevait aucun support gouvernemental, dans la transcription cachée, ce discours a augmenté le sentiment d'injustice de la situation. Quand les agents du programme ont rendu visite aux clients locaux pour ramasser les paiements, ces clients ont collectivement refusé de remplir leurs obligations financières. Le mouvement collectif de protestation a surgi par surprise pour le programme, qui n'a eu d'autre choix que d'entamer une procédure légale. Quand ses dirigeants ont voulu faire saisir la garantie, ils se sont heurtés à une résistance violente et collective d'une partie considérable de leurs clients.

CONCLUSION

La vulnérabilité vis-à-vis des autres n'est pas seulement un sujet important en soi, mais aussi parce que les actions des autres sont souvent impliquées dans la résolution de problèmes de vulnérabilité vis-à-vis de la nature. La question centrale qui nous a préoccupés ici est de savoir s'il est possible de faire la différence entre “dépendance” et “domination”, et donc, en fin de compte, s'il est possible d'aider les personnes vulnérables à retrouver leur liberté.

Conceptuellement, la réponse est simple : la dépendance vis-à-vis des autres est à la fois inévitable et non problématique, aussi longtemps que nous ne dépendons que des *actions* des autres et non pas de leur (bonne ou mauvaise) volonté. La preuve expérimentale suggère aussi que les gens sont capables de faire une distinction nette entre “dépendance” et “domination”, et ce grâce au concept de justice, qui implique des considérations de responsabilité de soi-même et des autres, ainsi que des prises en compte de risques externes.

Cependant, empiriquement, la réponse est loin d'être aussi simple : tout dépend de la façon dont les "paramètres" de l'équité (risque, responsabilité propre et celle d'autrui) sont définis. Particulièrement dans un contexte d'aide au développement, où parfois des modes de vie très divergents sont reliés et où le postulat habituel de *common knowledge* est loin d'être atteint, des perceptions différentes et contradictoires de risque et de responsabilité cohabitent difficilement dans une seule relation.

La première leçon à tirer de tout ceci est que, pour des acteurs externes, se mettre au diapason des structures locales et des notions d'équité est une tâche nécessaire mais ingrate. Ils se doivent d'être fort prudents dans leur approche de la population locale ainsi que dans la façon dont leurs présence et actions sont perçues localement, non seulement parce que cela rendrait leur intervention plus efficace, mais plus fondamentalement, parce que cela peut ou non faire la différence entre interférence arbitraire et protection réelle contre la vulnérabilité.

La seconde leçon est que l'intervention ne peut *pas* être analysée en tant que telle : elle devrait être projetée dans une écologie locale de jeux plus large. Ceci explique précisément pourquoi il est si important de devenir sensible aux nuances dans les notions locales d'équité. L'accès à l'information sur les règles et les joueurs de ces autres jeux n'est pas simple pour des acteurs externes. Cela rend l'anticipation des résultats finaux difficile et met en danger l'efficacité de leurs actions. Mais c'est la seule voie possible, croyons-nous, pour contribuer à un monde avec moins de dominants et de dominés par l'instrument de l'aide.

BIBLIOGRAPHIE

- BABCOCK L., LOEWENSTEIN G. (1997) Explaining Bargaining Impasse: The Role of Self-Serving Biases, *Journal of Economic Perspectives*, 11(1), 109-126.
- BANQUE MONDIALE (2000) *World Development Report 2000/01, Attacking poverty*, Washington, IBRD.
- BARR A. (2004) Kinship, Familiarity, and Trust: An Experimental Investigation, In Henrich J. et al. (2004) (eds.) *Foundations of Human Sociality – Experimental and Ethnographic Evidence from 15 Small-Scale Societies*.
- BIERSCHENK T. (1988) Development projects as arenas of negotiation for strategic groups, *Sociologia Ruralis*, XXVIII, n° 2-3.
- BOUDON R. BOURRICAUD F. (1982) « Domination », In *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, pp. 193-200.
- BOWLES S., GINTIS H. (1999) Is Inequality Passé? Homo Reciprocans and the Future of Egalitarian Politics, *Boston Review*, 23(6).
- BUCHANAN J. (1975) *The Samaritan's dilemma*, In Phelps, E. (Ed.) *Altruism, Morality, and Economic Theory*, Russell Sage Foundation, New York, pp. 71-85.
- CASTEL R. (1995) Les pièges de l'exclusion, *Lien social et politique-RIAC*, n° 34, 13-21.
- COHEN V. (2003) La vulnérabilité relationnelle, *Socio-Anthropologie*, N°1 L'objet de la Socio-anthropologie, mis en ligne le 15 janvier 2003, <http://socio-anthropologie.revues.org/document.html?id=74&format=print>

- D'EXELLE B., DE HERDT T. (2005) *The role of fairness concerns in social protection and poverty reduction*, paper presented at "Social Protection Conference", Manchester UK.
- DASGUPTA P. (1988) Trust as a commodity, In Gambetta, D. (ed), *Trust; making and breaking cooperative relations*, pp. 49-72.
- DE HERDT T. (2003) Aide d'urgence et notions locales d'équité. Analyse d'un programme d'aide nutritionnelle comme une interface sociale, *Canadian Journal of Development Studies*, 24(2).
- DE HERDT T., BASTIAENSEN J., D'EXELLE B. (2004) *Towards a Local Socio-Institutional Analysis of Anti-Poverty Interventions: A Critical Review of Methods and Researchers*, Discussion paper IOB, University of Antwerp, 53p.
- DUBOIS J-L., ROUSSEAU S. (2001) *Reinforcing households' capabilities as a way to reduce vulnerability and prevent poverty in equitable terms*, Conference "Justice et Capabilities", Cambridge UK, septembre.
- ELLERMAN D. (2005) *Helping people help themselves: from the World Bank to an alternative philosophy of development assistance*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- GIBSON C. C., ANDERSSON K., OSTROM E., SHIVAKUMAR S. (2005) *The Samaritan's Dilemma: The Political Economy of Development Aid*, OUP, Oxford.
- GILENS M. (1999) *Why Americans Hate Welfare: Race, Media, and the Politics of Antipoverty Policy*, Chicago, University of Chicago Press.
- GOMEZ L. I. (2000) *Reactivación de usuarios del Fondo de Desarrollo Local afectados por el huracán Mitch*, Nitlapán-UCA, mimeo, 45p.
- HIRSCHMAN A. O. (1970) *Exit, Voice and Loyalty: responses to decline of firms, organizations and states*, Harvard University Press.
- LEESON P.T. (forthcoming) Review of Clark Gibson, Krister Andersson, Elinor Ostrom, and Sujai Shivakumar, *The Samaritan's Dilemma: The Political Economy of Development Aid*, *Journal of economic behavior and organization*.
- LONG N. E. (1958) The Local Community as an Ecology of Games, *American Journal of Sociology*, 64(3): 251-261.
- LONG N. (2001) *Development sociology: actor perspectives*, London: Routledge.
- NUSSBAUM M. (2003) The Complexity of Groups, *Philosophy and Social Research* 29, 57-69.
- PETTIT P. (1997) *Republicanism; a theory of freedom and government*, OUP, Oxford.
- PETTIT P. (2001) *A Theory of Freedom. From the Psychology to the Politics of Agency*, Oxford, Oxford University Press.
- RAWLS J. (1999) *A theory of justice*, revised edition, Harvard University Press, Cambridge MA.
- RICHARDSON H. S. (2006) Republicanism and democratic injustice, *Politics, philosophy and economics* 5(2), pp. 175-200.
- SCOTT J. (1990) *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press.
- SEN A. K. (1983) Development: which way now? *Economic Journal*, n° 93.
- SEN A. K. (1992) *Inequality Re-examined*, Oxford: Oxford University Press.
- SEN A. K. (2002) *Rationality and Freedom*, The Belknap Press of Harvard University Press, 736p.
- VAUTIER F. (1995) *Rapport de mission 3-4/95*, Brussels, MSF (mimeo).